

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (1992)
Heft: 15

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

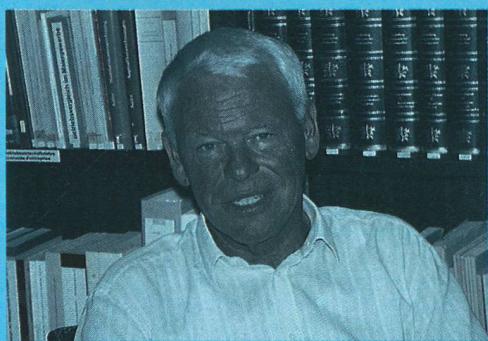
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles

Un trésor s'en va

Le premier août dernier, le Fonds national a fêté ses 40 ans, et les 35 ans de service de son cher trésorier qui partait à la retraite. La carrière de Rolf Nussbaumer et l'histoire de la fondation sont ainsi étroitement liées.

Tout commence en pleine reconstruction de l'Europe, au lendemain de la Deuxième guerre mondiale.



En Suisse, les universités doivent accueillir de plus en plus d'étudiants, alourdisant les charges des professeurs qui n'ont plus de temps à consacrer à la recherche. De ce côté, point d'argent à attendre des cantons, déjà trop occupés à agrandir leurs écoles. Le niveau scientifique du pays est menacé par la médiocrité, et c'est cette crainte que le Prof. Alexander von Muralt réussit à inspirer au parlement et au Conseil fédéral.

Le premier août 1952, le Fonds national est ainsi créé, pour encourager la recherche scientifique fondamentale.

En cinq ans, son budget va passer de 2 à 4 millions de francs. Un trésorier devient donc nécessaire, pour renforcer la petite équipe permanente. C'est à ce moment qu'apparaît Rolf Nussbaumer, 30 ans, à qui plaît l'idée de s'occuper de tous les problèmes financiers de cette jeune institution encore peu connue.

Elle le deviendra peu à peu, au fur et à mesure que son budget grandira, et que sa structure s'adaptera à une

recherche de plus en plus active et spécialisée. En 1963, on crée ainsi les trois divisions actuelles: sciences humaines et sociales, sciences exactes, biologie et médecine. En 1975, apparaissent les désormais fameux «Programmes nationaux»: on concentre les efforts des chercheurs sur de brèves périodes pour proposer comment résoudre des problèmes qui se posent à la société. En 1992, enfin, démarrent les «Programmes prioritaires» de la Confédération – une sorte de coup de fouet salutaire, afin que notre industrie ne perde pas pied dans la tempête économique du moment. Au fur et à mesure de cette rapide évolution, Rolf Nussbaumer a réussi à conserver une clarté exemplaire dans des comptes de plus en plus tortueux, et avec des budgets de plus en plus difficiles à prévoir. Il a excellé aussi dans la gestion des «subsidies de publication», dialoguant avec les chercheurs et les éditeurs pour trouver la façon la plus judicieuse de faire naître de nouveaux livres. Le vrai trésor du Fonds national, c'est justement son trésorier.

L'Europe des chercheurs

5,6 milliards d'ECU, c'est la somme que la Communauté Européenne a déjà décidé de consacrer à son troisième Programme Cadre 1990-1994. Il y a quinze programmes de recherche exactement, qui abordent l'informatique et les télécommunications, les technologies industrielles, l'environnement, la biologie et la médecine, l'énergie, ainsi que le capital humain et la mobilité.

Ils ont été conçus pour pousser les chercheurs des différents états à collaborer, car l'union fait la force. Ainsi, Bruxelles accorde son argent uniquement aux scientifiques qui ont trouvé des partenaires – industriels ou universitaires – dans un autre pays

de la Communauté, afin de mener conjointement un projet de recherche.

Les chercheurs suisses ne sont pas complètement sur la touche. Ils peuvent y participer, à condition qu'ils dénichent, non pas un, mais deux pays membres de la CE avec qui collaborer. Ils doivent aussi apporter leur propre financement, puisque la Suisse ne cotise pas dans le pot commun de Bruxelles.

Mais cela pourrait changer : avant la fin de l'année, le peuple doit prendre une décision sur l'entrée de la Suisse dans l'Espace Economique Européen (EEE). Dans cette éventualité, environ 100 millions de francs seraient accordés à Bruxelles, pour que nos chercheurs et nos industries puissent participer normalement à ces quinze programmes européens.

Si la Suisse ne s'engage pas dans l'EEE, il est aussi possible que nos politiciens votent quand même ce crédit de 100 millions. Mais dans ce cas, la Suisse resterait sur un stratosphérique, ne pouvant toujours pas participer aux définitions des programmes de recherche, ni aux sélections des projets à soutenir.

Le Fonds national sert de point de contact pour trois programmes européens : Environnement, Biotechnologie, Recherche biomédicale et sanitaire. Un Deuxième appel de proposition de projets devrait s'ouvrir aux périodes suivantes :

- **Environnement**, fin 1992
- **Biotechnologie**, juillet 1993
- **Recherche biomédicale et sanitaire**, octobre 92 - janvier 93

Renseignements: Mme Annalise Eggimann, Fonds national suisse.

HORIZONS paraît trois fois par an et existe aussi en version allemande (HORIZONTE). Le choix des sujets de ce numéro n'implique aucun jugement qualitatif de la part du Fonds national, mais vise à montrer la diversité des recherches qu'il encourage.
Il est possible de recevoir gratuitement et régulièrement HORIZONS en s'adressant au :
Fonds national suisse de la recherche scientifique, Service d'information, case postale 8232, 3001 Berne. Téléphone: (031) 27 22 22 Télécopie: (031) 23 30 09